



AIR CANADA

Communiqués

Air Canada reçoit un préavis de grève du SCFP

La Société révisé sa politique de billetterie afin que les clients puissent modifier leurs réservations sans frais

MONTREAL, le 9 oct. 2011 /CNW Telbec/ - Air Canada a été informée par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui représente ses 6 800 agents de bord, que le nouvel accord préliminaire conclu entre la Société et le comité de négociation du Syndicat le 20 septembre 2011 n'a pas été ratifié par ses membres. Air Canada a par la suite reçu du SCFP un avis confirmant son intention de déclencher une grève à 0 h 01 (HAE) le jeudi 13 octobre 2011. Entre-temps, les activités se poursuivent normalement et Air Canada continue d'exploiter son horaire normal.

« Nous sommes déçus que deux accords préliminaires négociés en toute bonne foi et recommandés unanimement par les représentants démocratiquement élus de nos agents de bord n'aient pas été ratifiés et cette situation nous laisse perplexes, a déclaré Duncan Dee, vice-président général et chef de l'exploitation. Air Canada conserve bon espoir qu'un arrêt de travail soit évité. »

Consciente de l'incertitude que cette situation peut causer chez les clients, la Société a adopté une politique de modification de réservation souple afin de permettre aux clients ayant un vol prévu au cours des six jours suivants (10-15 octobre, 11-16 octobre, etc.) de changer les dates de leur vol, sans frais, jusqu'au 15 décembre 2011, sous réserve des disponibilités.

La Société demande aux clients qui ont réservé un vol d'Air Canada ou d'Air Canada Express directement auprès d'elle et qui souhaitent le modifier d'utiliser son Service pour vols retardés ou annulés accessible au www.aircanada.com. Les clients qui ont effectué leur réservation auprès d'un agent de voyages doivent communiquer directement avec lui. Les clients peuvent aussi communiquer avec un centre téléphonique d'Air Canada; toutefois, en raison de l'augmentation du volume d'appels, les délais d'attente sont plus longs que d'habitude.

Advenant une interruption de travail, Air Canada mettra en œuvre un horaire partiel comprenant des vols d'Air Canada Express exploités par ses partenaires commerciaux régionaux (Jazz Air, Sky Regional Airlines, Air Georgian et EVAS Air). De plus amples renseignements seront communiqués avant la mise en œuvre éventuelle d'un horaire partiel. Les vols réguliers d'Air Canada Express entre l'aéroport du centre-ville de Toronto et l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal ainsi que les vols à code multiple exploités par les partenaires commerciaux Star Alliance assurant des liaisons internationales et transfrontalières ne seraient pas touchés.

Air Canada communiquera d'autres nouvelles au besoin.

Pour obtenir de plus amples renseignements et connaître l'information la plus récente, consultez aircanada.com et suivez [@AirCanada](https://twitter.com/AirCanada) dans Twitter et Facebook.

INFORMATION PROSPECTIVE

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes, dont ceux qui sont énoncés ci-après. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué représente les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et elle peut changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

Renseignements : Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788
Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576
Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

